

Administration financière—Loi

Le problème que nous posent les sociétés d'État, c'est que nous ne disposons pas de chiffres précis. L'interprétation fait partie intégrante du problème. Les biens changent de mains, les responsabilités passent d'une personne à l'autre et la responsabilité est à établir.

Je voudrais parler de la politique de décentralisation du gouvernement. Il veut transférer les sociétés d'État en dehors d'Ottawa. D'après ce que disent certains hauts fonctionnaires de l'État, Ottawa va devenir une ville fantôme. J'aborderai ce point en détail dans quelques instants.

Beaucoup sont des filiales d'autres sociétés d'État, dont plus de la moitié appartiennent au gouvernement fédéral ou constituent une association où la participation fédérale est de 50 p. 100 ou moins. Elles ne sont pas directement comptables à un ministère fédéral ou à un ministre de la Couronne, encore moins au Parlement. Les sociétés d'État comptent au total quelque 263,000 employés. Les ministères fédéraux, quant à eux, emploient 239,000 personnes, sans compter les 84,000 membres des Forces armées. Ce qui cause beaucoup de remous à Ottawa au sujet des sociétés d'État, c'est la politique décentralisatrice du gouvernement. Celui-ci veut déménager des sociétés d'État et des ministères fédéraux à l'extérieur d'Ottawa. Certains candidats à la direction du parti libéral ont déclaré qu'ils supprimeraient certains ministères fédéraux ou sociétés d'État. Nous ne savons pas lesquels. Cela préoccupe aussi beaucoup les fonctionnaires de la région d'Ottawa. Des sociétés d'État et d'autres organismes ont beaucoup de mal à bien fonctionner compte tenu de la possibilité qu'ils soient supprimés ou déménagés.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) est un très grand champion de la décentralisation. Il est prêt à déménager beaucoup de ministères et de sociétés d'État à l'extérieur d'Ottawa. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) a dit qu'il supprimerait trois ministères fédéraux. Nous ne savons pas combien de fonctionnaires perdront leur emploi à cause du programme de décentralisation, combien devront déménager ou combien seront en mesure de le faire. L'inquiétude est à son comble dans la région d'Ottawa. J'espère qu'on nous éclairera ou qu'on nous dira précisément combien de fonctionnaires perdront leur emploi, combien devront déménager et combien devront se trouver un emploi dans d'autres ministères et organismes parce qu'ils ne sont pas tenus à déménager en vertu de la loi de la Fonction publique.

La circulaire qu'a fait distribuer dans Ottawa-Centre le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Evans) cause aussi beaucoup de remous. Celui-ci a considérablement embrouillé la question avec cette dernière circulaire. J'en ai ramassé une dans la poubelle du hall d'entrée de mon immeuble. Le député d'Ottawa-Centre y signale les graves problèmes économiques de la région d'Ottawa. Il montre comment les marchands de la rue Sparks souffriraient du départ de sociétés d'État à l'extérieur de la ville. Je suis persuadé que des sociétés d'État s'interrogent à l'heure actuelle. Beaucoup ne savent que faire avec leur employés. Il leur est difficile de planifier le moins long terme.

Les ministres et John Turner qui ont promis de réduire le déficit de 15 milliards de dollars et d'éliminer des ministères et des fonctionnaires devraient dire quelles sociétés d'État vont être déplacées et quelles vont être supprimées. Cela nous faciliterait l'étude du projet de loi C-24 et les sociétés d'État sauraient à quoi s'en tenir: elles louent des locaux, elles passent des contrats avec des entrepreneurs et des experts-conseils de la région et elles aimeraient sûrement que soient tirées au clair ces déclarations vagues et fracassantes selon lesquelles Ottawa deviendra une ville fantôme une fois qu'on aura transféré ailleurs les ministères et les sociétés d'État.

Fait étrange, le député d'Ottawa-Centre est un des partisans de John Turner, mais il n'a pas expliqué la position du candidat dans ce document. J'espère qu'on dira clairement aux gens d'Ottawa-Centre à quoi rime la politique de décentralisation du gouvernement. Ils devraient savoir ce qui les attend, qui sera envoyé ailleurs, combien perdront leur emploi ou seront mutés. Ils ne peuvent plus se concentrer à cause des déclarations vagues et fracassantes des candidats qui tentent d'acheter des votes. Ils disent: «Votez pour moi et je vais vous donner une société d'État». «Nous en enverrons une à Winnipeg». «Aimeriez-vous en avoir une à Terre-Neuve»? «Nous allons redistribuer tous les ministères d'un bout à l'autre du Canada et vous allez vous sentir chez vous partout». Le député d'Ottawa-Centre devrait tirer la situation au clair, car la majorité de ses électeurs sont fonctionnaires.

M. Evans: La plupart ne sont pas fonctionnaires, vous ne savez pas grand-chose.

Une voix: Il en sait beaucoup plus que John Turner.

M. McKenzie: Évidemment, je ne saurais dire dans le cas de M. Turner, car je n'ai tout simplement pas assez de temps pour parler de toutes ses positions.

Monsieur le Président, vous me faites signe que mon temps est écoulé. J'espère que le député va tirer la situation au clair pour ses électeurs et rectifier les déclarations dans sa petite brochure que j'ai trouvée dans une poubelle. J'espère que le gouvernement et tous les députés vont accepter de renvoyer ce projet de loi à six mois.

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, 78 députés ont pris part au débat sur le projet de loi jusqu'à maintenant. Le projet de loi C-24 vise à régler certains problèmes concernant les sociétés d'État et à donner à la Chambre des communes un certain droit de regard sur elles. Ce qui m'intrigue dans l'entêtement que l'opposition met à combattre la mesure, c'est qu'en réalité elle s'oppose à ce que la Chambre de communes ait la maîtrise des sociétés d'État.

Je comprends facilement l'ambivalence des députés de l'opposition officielle de Sa Majesté. Elle s'explique du fait que lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont été les plus enthousiastes défenseurs du principe des organismes d'État. En fait, si l'on remonte à l'origine du Canadien National, on constate que ce ne sont ni les libéraux, ni les néo-démocrates, ni les socialistes qui l'ont créé. C'est le parti conservateur.